



POUR QUE RAYONNENT LES MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Entretien avec **PATRICIA SAVIN**
Présidente d'ORÉE

Green Innovation. Pouvez-vous nous présenter en quelques mots ORÉE ?

Patricia Savin. ORÉE est une association multi-acteurs créée en 1992. Depuis déjà plus de vingt ans, notre ligne directrice est de faire rayonner les meilleures pratiques environnementales à l'échelle territoriale. ORÉE compte ainsi plus de 170 membres, véritables parties prenantes des territoires : entreprises, collectivités, organismes, associations et personnalités qualifiées. À travers des lieux d'échanges et de partage tels que les groupes de travail et les clubs métiers, les adhérents d'ORÉE croisent leurs bonnes pratiques avec l'ambition d'une perpétuelle amélioration. Nous sommes à la fois au cœur de l'opérationnalité, mais aussi dans une réflexion prospective par le biais de projets de recherche et de travaux de thèse que nous portons.

Green Innovation. On compte de nombreuses associations au sein d'ORÉE...

Patricia Savin. ORÉE a en effet noué de nombreux partenariats privilégiés avec des associations professionnelles et environnementales, mais aussi des organismes académiques et institutionnels, dont les préoccupations rejoignent celles que nous traitons. La grande majorité du réseau est caractérisée par les entreprises et les collectivités territoriales, mais nous

parvenons à réunir tous les acteurs pour travailler en bonne intelligence et sur un mode collaboratif.

Green Innovation. L'idée de travailler ensemble progresse de façon significative...

Patricia Savin. Oui, le constat est bien là : les industries et les collectivités ont parfaitement conscience de l'intérêt qu'il y a à coopérer, je dirais même que cela est totalement dans l'ADN de nos adhérents. Si je prends l'exemple de l'économie circulaire, qui est l'une des priorités d'ORÉE, c'est un vrai nouveau business model pour les entreprises. Pour autant, si les régions ne sont pas forces d'initiatives puis d'accompagnement, l'économie circulaire n'aura pas toute l'ampleur qu'elle mérite à l'échelle des territoires.

Green Innovation. Comment se structure ORÉE ?

Patricia Savin. Nos bureaux sont localisés à Paris, tandis que nos adhérents proviennent de la France entière, de l'île de la Réunion, de la Guadeloupe, de la Belgique également ! Je suis épaulée par trois vice-présidents : Bruno Lhoste (président d'Inddigo) pour les entreprises; Alain Chabrolle (vice-président délégué à la santé et à l'environnement de la région Rhône-Alpes) pour les collectivités et Michel Lopez (référént économie



circulaire et déchets à la SNCF) pour l'économie circulaire. Les adhérents, entreprises et collectivités, élisent en leur sein un conseil d'administration. La gouvernance, c'est aussi une équipe d'une dizaine de salariés, pilotée par la déléguée générale, Nathalie Boyer.

Green Innovation. Quels sont les différents pôles thématiques définis au sein d'ORÉE ?

Patricia Savin. Sur le plan organisationnel, l'équipe est articulée selon les trois priorités d'ORÉE : biodiversité et économie, économie circulaire et reporting RSE-ancrage local des entreprises. Chaque pôle est piloté par

un responsable. Ces sont des équipes très opérationnelles dont la mission consiste à faire avancer les réflexions de nos adhérents. Les groupes de travail sont organisés, via un double pilotage, par un salarié de l'équipe et un adhérent. L'adhérent préside alors le groupe de travail; il peut être représentant d'une entreprise ou d'une collectivité. Ce pilotage permet d'avoir un double regard. Cette alliance fonctionne très bien. Ces groupes de travail produisent des ouvrages, des guides référents et des conférences pour poursuivre les débats.

Green Innovation. ORÉE avait défini sept orientations au départ...

Patricia Savin. C'est vrai qu'il y avait sept priorités quand j'ai accédé à la présidence. Nous avons souhaité les regrouper en nos trois priorités actuelles qui correspondent à des sujets stratégiques et d'actualité. De plus, une synergie et une démarche plus symbiotique sont recherchées entre nos trois priorités, et leurs groupes de travail respectifs collaborent de plus en plus à travers des réunions conjointes.

Green Innovation. Vous êtes convaincue du bien-fondé du reporting intégré...

Patricia Savin. Oui, nous le soutenons et l'accompagnons dans les entreprises, dans le cadre notamment des réunions de la plate-forme nationale RSE, dont ORÉE est membre titulaire.

Green Innovation. Peut-on dire qu'une catégorie d'adhérents est plus représentée au sein d'ORÉE?

Patricia Savin. Aujourd'hui, ORÉE regroupe plus de 90 entreprises, 17 collectivités et gestionnaires, 3 établissements universitaires, 32 associations et partenaires et 12 autres organismes et groupements de professionnels... Des personnalités comme Michel Becq, Gilles Boeuf, Christian de Perthuis, Nathalie Frascaria-Lacoste, Jean Jouzel, Jean-Claude Lévy, Jacques Richard, Guillaume Sainteny et Michel Trommetter ont rejoint ORÉE.



Green Innovation. Quel sentiment portez-vous sur vos adhérents?

Patricia Savin. Notre socle d'adhérents est très motivé et sérieux. Nous bénéficions aussi de l'implication et du soutien d'acteurs publics. L'ensemble de ce réseau multi-acteurs produit de belles réalisations.

Green Innovation. Peut-on adhérer facilement à ORÉE?

Patricia Savin. Il faut remplir un dossier de candidature et l'adresser avec une lettre ou un mail de motivation. Il est nécessaire d'indiquer dans le domaine dans lequel la collectivité ou l'entreprise souhaite s'investir et les sujets qui l'intéressent. La candidature est proposée au conseil d'administration pour validation.

Green Innovation. Pourquoi vous êtes-vous engagée à la présidence d'ORÉE?

Patricia Savin. Je suis avocate en droit de l'environnement. Le droit de l'environnement est en lien avec toutes les préoccupations de l'association ORÉE. Lorsque je suis arrivée à Paris et que j'ai commencé ma pratique en tant qu'avocate, j'ai pu identifier quels étaient les acteurs impliqués dans l'environnement. Je cherchais un lieu, multi-acteurs et tourné vers l'opérationnel, pour m'y investir. J'ai identifié ORÉE et j'y ai naturellement adhéré. ORÉE est en cohérence avec tout ce que je fais.

Green Innovation. Auriez-vous un souhait particulier concernant le droit de l'environnement?

Patricia Savin. Il serait bien qu'à un

moment donné, il y ait une pause législative. Il y a aujourd'hui une très importante inflation de textes législatifs et réglementaires. Et, lorsqu'il y a trop de textes, cela peut créer un manque de visibilité. Le projet sur la modernisation du droit de l'environnement doit aboutir. J'espère que ce chantier sera mené à son terme.

Green Innovation. Des sujets relatifs à ce droit sont-ils urgents à traiter selon vous?

Patricia Savin. Un sujet que je porte au sein d'ORÉE et sur lequel nous travaillons au sein de DS Avocats avec mon associé Yvon Martinet depuis quelques années maintenant est la mise en place d'un statut juridique pour les déplacés environnementaux qui définit les droits et obligations des États d'accueil et des déplacés. Un autre sujet important pour les entreprises et les collectivités est celui de la ville durable afin d'accompagner contractuellement ces acteurs dans leur démarche de mise en place de territoires durables et de reconversion de friches industrielles.

Green Innovation. La demande des entreprises est-elle croissante?

Patricia Savin. Oui, il y a une recrudescence des demandes de sécurité et lisibilité juridique des sociétés concernant le droit de l'environnement.

Green Innovation. Orée sera-t-elle présente à la COP21?

Patricia Savin. Oui, à travers des conférences au Grand Palais et des side events au Bourget. Nous serons également présents au sein de l'espace du Club France Développement Durable et nous coorganisons avec l'ADEME, le C3D, le Crédit coopératif, Solutions COP21, The Shift Project et World Efficiency les premiers Trophées Solutions Climat qui seront remis pendant la COP. ■

*Propos recueillis par
Marie Cornet-Ashby*